

Développez une politique rédactionnelle

- ◆ Préparez-vous à des situations où une personne suicidaire entre en contact avec vous.
- ◆ Faites en sorte qu'il existe au sein de la rédaction un espace où les questions et incertitudes à propos de vos reportages sur le suicide peuvent faire l'objet d'une intervision.

Possibilités d'aide

POUR EN PARLER

Une écoute par téléphone
24heures/24heures :

- Télé-Accueil :
n° d'appel 107
- Centre de Prévention du
Suicide Bruxelles :
0800/32.123

POUR UNE HOSPITALI- SATION EN URGENCE

Hôpitaux généraux ayant un
service d'urgence psychia-
trique et possibilité d'hospitali-
sation brève :

- Centre Hospitalier
Universitaire du Sart-
Tilman :
04/366.77.11 - 12 - 13
- Centre Hospitalier Hutois :
085/27.22.00
- Centre Hospitalier Régional
de la Citadelle :
04/225.60.41- 42 - 43
- Clinique Saint-Joseph
(St-Vith) :
080/85.44.20

D'après la conception originale de

- L'Association Flamande des Journalistes
Professionnels
- Du Conseil pour le Journalisme
- De l'Université Catholique de Louvain
(Service Sciences de la Communication
Prof Jan Van den Bulck)
- De l'Université de Gand (Unité
Suicide Prof VAN HEERINGEN)
- Du Ministère de la Communauté
Flamande, Administration
de la Santé.

POUR UNE PRISE EN

CHARGE RESIDENTIELLE

Initié par la Commission provinciale de Prévention du Suicide, le Centre Patrick DEWAERE de la Province de Liège prend en charge des adolescents et des jeunes adultes suicidants ou suicidaires (de 15 à 35 ans)

Rue du Doyard, 15
4990 LIERNEUX

Tél. : 080/29.23.54

E-mail :

lierneux.cpd@prov-liege.be

POUR UN SOUTIEN DE L'ENTOURAGE DE

PERSONNES SUICIDEES

- Vivre Sous les Oliviers :
0477/69.49.33
- La Porte Ouverte :
Rue Saint-Denis, 8
4000 LIEGE
04/222.47.93

**Distinction honorant
les médias pour un
reportage dont le
thème a pour sujet le
suicide et les proches
après le suicide**

Fin 2003 le Groupe de travail VERDER, qui depuis 2000 coordonne en Flandres toutes les activités de prise en charge et de soutien des proches de personnes suicidées, a créé une distinction honorant les médias qui ont fait preuve de correction et de responsabilité au sein de leur rédaction. Convaincue de l'intérêt de cette initiative, la Commission provinciale de Prévention du Suicide s'inspirant de cette initiative mettra en place en Province de Liège, dès 2005, cette même distinction.

La Commission de Prévention du Suicide de la Province de Liège poursuit depuis 1992 ses travaux, abordant les diverses facettes de cette problématique.

A l'époque des autoroutes de l'information où les médias répercutent et commentent l'actualité du monde entier, elle ne pouvait pas ignorer l'influence de leurs messages sur les individus.

Cette plaquette à l'usage des médias a pour ambition de fournir aux professionnels, qui s'interrogent sur la meilleure manière de relater un suicide, des indications sur l'état des connaissances et sur la meilleure façon de le faire.

Olivier HAMAL
Député permanent

Pour plus d'informations :

Editeur responsable :

**Maison du Social de la Province de Liège
Commission provinciale de Prévention
du Suicide**

Boulevard d'Avroy, 28/30
4000 Liège
04/232.31.48 - 50



MAISON
DU SOCIAL
PROVINCE DE LIEGE



PROVINCE DE LIÈGE

Suicide et presse

Réflexions à l'usage
des médias



Un suicide est un événement dramatique qui peut, par de nombreux aspects, attirer l'attention du public et des médias.

Le récit que l'on peut en faire, dans le cadre privé comme dans une démarche d'information aux masses, peut poser des problèmes importants :

Suicide et vie privée

Le souci qui devrait présider à toute démarche d'information concerne à l'évidence le respect de la vie privée tant à l'égard de la victime que de son entourage (famille, collègues, ...)

Le Conseil de Déontologie de l'Association Générale des Journalistes Professionnels de Belgique a, à ce propos, clairement établi que lors d'un suicide "la douleur et le chagrin" de tous doivent être les seules préoccupations des professionnels.

En cela, on n'exclut pas de relater le suicide ; il s'agit seulement de s'assurer scrupuleusement de ce que les éléments dévoilés ne permettent pas l'identification des personnes concernées.

Suicide et mimétisme

Des recherches scientifiques démontrent que l'attention que les médias attirent sur un suicide pourrait avoir un effet de « facilitation ». En

particulier pour un sujet fragilisé qui envisagerait de mettre fin à ses jours. Comprendre le phénomène devrait nous aider à prévenir cet effet de mimétisme :

Quelques explications

Trois facteurs de risque associés au suicide méritent d'être rappelés :

① Dans l'immense majorité des cas, le suicide est associé à une problématique psychique sous-jacente (de nature dépressive ou autre). Près de 90% des suicides surviennent dans le décours d'affections psychiatriques qu'il est possible de soigner mais dont on a pu ignorer l'existence ou sous estimer la gravité.

Il ne s'agit donc pas, comme on pourrait être tenté de le croire, d'un acte inexplicable d'une personne préalablement en bonne santé et sans problème. Lorsque le suicide est relaté dans ces termes le risque d'identification à la victime est accru.

② Le plus souvent il y a aussi une certaine vulnérabilité ou prédisposition. Certaines personnes s'accommodent spontanément plus aisément de situations difficiles que d'autres. Le suicide n'est pas une réaction normale à une situation pathologique mais bien une réaction pathologique à une situation normale : chacun de nous peut être confronté à de tels stress.

③ D'autres facteurs peuvent élever ou abaisser le seuil fatal. A cet égard, les médias peuvent jouer un rôle aussi bien inducteur que protecteur. Lorsqu'ils font écho d'un suicide, il y a lieu de redouter un effet de mimétisme, surtout chez des personnes qui présentent déjà une propension morbide. Retenons que l'actualité entraîne un plus grand risque que la fiction. De même, le suicide d'une personne célèbre a un plus grand impact que celui d'un inconnu.

Bon à savoir:

▶ Le suicide (ou la tentative de suicide) n'est jamais seulement une manière d'attirer l'attention.

▶ Toute allusion au suicide ou à la mort doit être prise au sérieux.

▶ Le suicide est le plus souvent précédé d'une longue accumulation de problèmes; la cause n'en est jamais un événement isolé ou une situation sociale difficile.

▶ Dans la plupart des cas on retrouve des signes avant-coureurs, parfois négligés; manifester un projet suicidaire, c'est déjà présenter un risque accru de passage à l'acte.

▶ Parler ouvertement avec une personne chez qui on soupçonne des envies suicidaires ne risque pas de précipiter son geste, bien au contraire.

Recommandations pour l'annonce d'un suicide :

Est-il vraiment nécessaire de relater le suicide ?

Il revient naturellement aux rédactions de déterminer la pertinence des informations et actualités qui doivent être présentées au public. Le suicide est une "nouvelle" lorsque la victime en est une personnalité importante ou que le contexte social en est significatif. Néanmoins, les rédactions devraient se poser systématiquement la question du risque majoré d'induction par l'information elle-même. Moins de communiqués sur les suicides ce sont in fine moins de cas de suicide.

Respectez la vie privée

La règle déontologique classique est plus que jamais d'actualité : ce n'est pas parce la décision a été prise de diffuser une information que pour autant tous les intéressés doivent être cités nommément ou montrés en image. Les personnalités publiques constituent une exception notoire à cette règle. Des personnes "fragiles" telles que des jeunes ou des personnes avec des problèmes psychiques nécessitent une protection supplémentaire.

Respectez aussi la vie privée des proches

Tenez compte des sentiments de la famille et de l'entourage direct. Après un suicide ils peuvent être confrontés à des sentiments de honte, de colère, d'incompréhension ou de

culpabilité. Certains membres d'une famille ne souhaitent pas de contacts avec les journalistes en telles circonstances.

Respectez leur souhait de ne pas être importuné. Demandez vous aussi si la publication de détails superflus ne peut pas aggraver la douleur et la tristesse de l'entourage direct.

Il est important de ne pas ignorer que, dans ce contexte, il existe chez les proches un risque accru de suicide.

Évitez la dramatisation

Une autre question est de savoir si l'article en lui-même doit faire la une ? Doit-il nécessairement être illustré ? Est-ce que l'emploi des mots est suffisamment prudent et ceux-ci sont ils bien choisis ? La dramatisation de l'événement ou l'exagération des conséquences augmente le risque de mimétisme.

Prudence dans les formulations

Évitez le langage excessif qui peut stimuler le mimétisme, tel que l'emploi du mot "épidémie". Éviter les qualificatifs tels que "réussi", "raté" quand vous évoquez l'issue d'un suicide. Est-ce qu'un mot tel que "suicide" doit se trouver dans les titres à la une ?

Évitez les descriptions

Le risque d'induire un mimétisme est plus grand lorsque la méthode employée par le désespéré est décrite, surtout si elle est à la portée de chacun. C'est ainsi qu'une étude

réalisée à Vienne a démontré que le nombre de suicide par précipitation sous le métro a baissé de 75% après qu'il eut été demandé aux journalistes de ne plus relater ces drames.

Évitez le renforcement positif

Idéaliser le suicide ou la victime, en faire un récit romancé, analyser ses motivations avec plus ou moins d'emphase ("c'était un homme d'honneur", « un grand incompris », « une victime d'un système cruel »...) peut augmenter le risque de mimétisme. Soyez pour cette raison d'autant plus prudent en relatant le suicide d'une personne célèbre ou connue.

Méfiez vous aussi des généralisations sur un groupe social donné (catégories d'âge, couches sociales, professions,...) elles peuvent favoriser l'identification.

Donnez un contexte à l'événement

Il peut être utile de donner aussi la parole à des professionnels de la santé qui expliqueront comment on peut éviter le suicide, qui rappelleront que l'on peut traiter les problèmes dont il est question ou de donner des informations sur les possibilités de prise en charge. Ce folder évoque ce qu'il ne faut pas dire et faire mais on peut aussi agir de façon constructive en revenant sur le lien qui existe entre problème de santé mentale (qu'il est possible de traiter) et suicide.